



UNIVERSITÉ
PARIS-EST
MARNE-LA-VALLÉE

Mieux évaluer les politiques publiques : l'apport de la recherche en sciences humaines et sociales

Yannick L'Horty
ERUDITE – TEPP (FR 3435, CNRS)

29 et 30 janvier 2018



La variété des politiques publiques

- Variété thématique : de domaines, d'objectifs, d'intervention
- Variété de mode d'action : fixation des règles du jeu, mise en œuvre d'infrastructures, actions sur les prix et/ou sur les quantités, aides matérielles/immatérielles, ...
- Variété de public cibles: ménages/entreprises; mesures ciblées/générales,...

Cadre général : combiner un ou plusieurs instruments en vue d'atteindre un ou plusieurs objectifs explicites.

L'évaluation des politiques publiques (EPP)= deux grandes questions

Est-ce que ça marche ?

- Mesure de l'impact causal *ceteris paribus* d'un programme (traitement) sur des variables de résultats (*outcomes*)
<=>méthodes quantitatives et statistiques permettant de chiffrer des effets

Comment ça marche ?

- Analyse des processus, des jeux d'acteurs, du ressenti des personnes (les bénéficiaires)
<=>méthodes qualitatives, entretiens, groupes de paroles,...



L'EPP est aussi un marché

➤ Une demande en expansion

Contraction des ressources (crise économique, déficits publics,..) + Réforme de l'Etat, LOLF, décentralisation => nouvelles demandes d'évaluation

➤ Une offre concurrentielle

Acteurs privés, nationaux et internationaux, concurrencent des opérateurs publics

Illustrations : AAP du *Fond national d'expérimentations sociales pour la jeunesse* (2009 – 150 M€)

➤ Des technologies qui évoluent

- ✓ Sous l'effet de la demande : nouvelles politiques ciblées sur des publics particuliers, prenant souvent la forme de *package* (ex : accompagnement + formation + incitation monétaire) dans des espaces et des temporalités données (ex : micro programmes locaux) => requiert une réaction de l'offre, des technologies spécifiques...
- ✓ Sous l'effet de l'offre : développement des méthodes d'évaluation expérimentale, appliquées depuis seulement 10 ans en France dans le domaine des politiques sociales au sens large, peu d'opérateurs (J-PAL-PSE, CREST, LIEPP, TEPP)



Pourquoi renforcer le rôle de la recherche dans l'EPP ?

C'est l'intérêt des décideurs publics

- L'évaluation pour être crédible, doit être externe et indépendante : le décideur ne peut être l'évaluateur
- L'EPP réalisée par des chercheurs : meilleure qualité (?), moindre coût (?)

C'est aussi l'intérêt des chercheurs

- Participer, suivre ou même conduire une EPP valorise et enrichit l'expertise thématique du chercheur
- C'est aussi une source de financement complémentaire



Les plus-values des SHS pour l'EPP

L'offre optimale d'EPP est nécessairement multi-disciplinaire, pour combiner

- Evaluation d'impact, avec niveau élevé de qualité dans la mesure statistique (économistes, statisticiens, psycho-sociologues, sociologues ou politistes quanti)
- Évaluation qualitative prenant en compte les jeux d'acteurs, les comportements stratégiques, les attentes des usagers aux prises avec l'action publique (sociologues, anthropologues, psychologues, juristes, ...)

Elle doit s'inscrire dans un temps long,

- qui est celui de la recherche (pas toujours celui de la décision publique)
- pour intervenir, avant, pendant et après le déploiement d'une politique publique.

Les chercheurs apportent des garanties élevées d'indépendance

- Parce qu'ils sont extérieurs aux administrations qui portent les politiques
- Parce que l'EPP est une activité de recherche parmi d'autres